BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 22. — JUIN 1868

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon Chevreau, préfet de l'Oise.
Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le marquis d'Auray, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. Henry Turquet, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. Vatin.
Vice-présidents : MM. Vernois. — de Maricourt.
Secrétaire-général : M. Thirion.
Secrétaires : MM. Bruiet. — Cossin.
Trésorier : M. Cabot.
Présidents des Comités : MM. Letuppe. — Barré. — Chantrier. — Vinet.
Jardinier-professeur de la Société : M. Dubarle.

SENLIS
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ
RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis
Notice : F99D
CB : 3022

COMITÉ CONSULTATIF.

Canton de Creil : MM. PÉAN (Armand). — PRÉVOST (François).
Canton de Crépy : MM. DELAHAYE. — BORNICHE.
Canton de Nanteuil-le-Haudouin : MM. BOUCARD. — LARDÉ.
Canton de Pont-Sainte-Maxence : MM. PALMER. — SERRET.
Canton de Senlis : MM. TASSIN. — DURIEZ.

Bureaux des Sections cantonales.

SECTION DE CREIL.

Président : M. PAUPERT.
Vice-présidents : MM. DORÉ. — CAUCHOIS père.
Secrétaire : M. MARTIN.
Vice-secrétaire : M. BOBLET (Paul).
Trésorier : M. MAST.

SECTION DE CRÉPY.

Président : M. AUDEBERT.
Vice-présidents : MM. DE LA GRANGE. — BLÉRYE.
Secrétaire : M. le docteur BOURGEOIS.
Vice-secrétaire : M. DESJARDINS.
Trésorier : M. TASSART.

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.

Président : M. LEMAIRE.
Vice-présidents : MM. LAMICHE. — RUDET PÈRE.
Secrétaire : M. JOURDAIN.
Vice-secrétaire : M. CORBIE.
Trésorier : M. PINÇON.

SECTION DE PONT-SAINTE-MAXENCE.

Présidents d'honneur : MM. MARIN. — DE VERNEUIL.
Président titulaire : M. le docteur MORILLION.
Vice-présidents : MM. LESSIEUX. — LECLERC.
Secrétaire : M. PAYEN.
Vice-secrétaire : M. MEUNIER.
Trésorier : M. LAVERGE.

Article 5 du Règlement. — L'article 4 des Statuts fixe le taux de la cotisation annuelle à *dix francs*. Celle-ci est payable *d'avance* sur la quittance du Trésorier, et sans frais, quelle que soit l'époque de l'admission.

Art. 6. — Lors du paiement de la cotisation, il est remis, chaque année, une carte nominative donnant le droit d'entrée personnelle au jardin d'expériences, aux expositions, aux séances de la Société, et aux leçons théoriques et pratiques. Elle doit être revêtue de la signature du titulaire.

SHAS
000000003022

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la séance solennelle du 7 Juin 1868.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DANS LES DEUX SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS.

PRÉSIDENCE DE MM. CORBIN ET VATIN.

Le dimanche 7 juin 1868, à trois heures de relevée, les deux Sociétés d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement de Senlis se sont réunies dans les magasins de M. Lefèvre (Julien), auprès de la gare du chemin de fer. La salle était décorée de guirlandes, d'écussons et de drapeaux. La Société musicale de Senlis, toujours prête à offrir son concours, était groupée à l'une des extrémités de la salle, et saluait chaque lauréat de ses fanfares.

Le Bureau était occupé par MM. Corbin et Vatin, présidents des deux Sociétés, le marquis d'Auray, sous-préfet, et H. Turquet, maire de Senlis, présidents d'honneur de la Société d'horticulture, Lemaire, vice-président, Cagny, secrétaire, et Clanchet, trésorier de la Société d'agriculture, Debat, rapporteur des prix de moralité, Vernois, vice-président, et Thirion, secrétaire-général de la Société d'horticulture.

M. Corbin, président de la Société d'agriculture, donne la parole à M. le Sous-Préfet, qui prononce le discours suivant :

Messieurs,

Il y a trois ans, à pareille époque, je prenais possession de la sous-préfecture de Senlis, et une solennité agricole telle que celle qui nous réunit aujourd'hui, établissait entre vous et moi ces rapports de confiance et d'intimité que chaque jour a rendus meilleurs et plus précieux.

C'est à des liens si étroits, permettez-moi de le dire en passant et de placer ma parole sous le patronage de ce sentiment et de ce souvenir, que j'ai voulu attacher le prix le plus élevé de mon dévouement et la plus douce récompense de mes efforts. Merci, Messieurs, de m'avoir si bien compris.

Alors, tout était joie et espérance. Le passé ne léguait au présent ni préoccupation ni souffrance, et la plus abondante moisson semblait devoir être le gage d'une prospérité universelle et d'une aisance facile pour tous.

Bientôt cependant, comme s'il pouvait y avoir un excès dans le bien, l'avilissement du prix des céréales vint jeter l'inquiétude parmi vous : les doléances montèrent jusqu'au trône, et le Souverain, toujours attentif, toujours prêt à recueillir la plainte comme à lui rendre justice, ordonna l'enquête à laquelle vous fûtes conviés en 1866, et à laquelle chacun de vous put apporter librement le témoignage de son expérience et le sentiment des besoins agricoles.

Je ne vous surprendrai pas en disant que l'enquête donna lieu aux affirmations les plus

diverses et les plus contradictoires, suivant les régions interrogées et l'impression dominante des déposants, et que le dépouillement de ces milliers de cahiers étonna, embarrassa surtout ceux qui devaient en résumer les conclusions.

Il y avait entre autres deux courants manifestes s'emparant de la législation pour la critiquer ou pour en faire ressortir les avantages; mais, tandis que se posait ce premier problème et que les hommes discutaient, le temps vint de lui-même, par une cherté progressive, mais heureusement limitée par le régime même qu'il s'agissait d'apprécier, donner la plus probante des solutions, et faire comprendre que l'abondance est un profit accessible à tous, et qu'une disette est une misère commune qu'une législation ne peut aggraver.

Ce n'est point en effet par des expédients, par des mesures transitoires qui découragent les acheteurs et paralysent la libre action du commerce, en déplaçant sans cesse les intérêts, qu'une situation économique un instant troublée parvient à se régulariser et à se reconstituer sur des bases de sécurité et de progrès. La mobilité est la négation de tout principe comme de toute science. Elle n'a jamais rien fondé, et si parfois elle est assez heureuse pour mettre la main sur un remède empirique, elle ne guérit pas, et se retrouve bientôt en face d'un mal d'autant plus terrible que déjà il a pour lui une première victoire.

Mais, dit on, l'agriculture attend une réponse, et l'enquête a soulevé bien d'autres problèmes que ceux qui ont trait au commerce des grains et à la liberté des transactions.

Rassurez-vous, Messieurs, et attendez avec cette confiance que peuvent donner la conscience d'une cause juste, et la parole auguste d'un souverain. Vous avez réalisé de grands et utiles progrès par l'expansion des cultures intensives et par la propagation des machines-outils qui, en multipliant le travail, épargnent sensiblement la main-d'œuvre, aujourd'hui si chère et si rare : vous avez habilement saisi l'importance qu'il y avait à suivre les courants industriels et à faire de la consommation actuelle le guide certain de la production; mais le courage que vous avez opposé à la mauvaise fortune, mais l'initiative intelligente avec laquelle vous appliquez à la culture les procédés nouveaux, recevront une sanction solennelle dans les mesures législatives qui auront pour effet d'améliorer profondément, et dans ses conditions essentielles, l'état de la propriété foncière. Elles n'auront rien à craindre de l'épreuve du temps, parce qu'elles seront toujours vraies, parce qu'elles attaqueront l'ennemi là où il est, et qu'en laissant aux transactions leur liberté et leur indépendance, elles allègeront en même temps et les charges inhérentes au sol et les frais de la production.

Telle est la tâche que poursuit le gouvernement; telle est l'œuvre à laquelle il veut attacher une gloire nouvelle, et si ma parole ne vous paraît pas un gage suffisant, croyez-en du moins cette première loi à laquelle les contrées moins riches et plus délaissées que les nôtres, devront bientôt ces voies de communication si utiles qu'elles auraient attendues de l'avenir le plus lointain.

Qui peut aussi mieux dissiper les nuages et ramener dans nos cœurs une plus sereine espérance que ces luxuriantes campagnes auxquelles la Providence semble vouloir donner une merveilleuse fécondité! Ouvrons nos âmes à une joie reconnaissante et laissons-nous bercer par ces vents propices qui, dans un ciel de paix et de prospérité, ramènent d'un souffle triomphant la confiance et la sécurité ; car, il ne faut pas s'y méprendre, si les crises alimentaires sont si douloureuses et si pénibles, ce n'est pas seulement parce qu'elles épuisent le capital, qu'elles tarissent toutes les sources de la richesse publique ; c'est encore parce que la misère, qui n'a pas toujours son contre-poids dans les conditions morales de l'humanité, est habilement exploitée par l'esprit de désordre, et ferme l'âme ulcérée aux saines influences de la foi et du patriotisme.

Je m'arrête sur ce dernier mot, car si telle est la vertu qui ennoblit le citoyen et l'élève au dessus de lui-même, vous en avez toujours été les gardiens les plus vigilants.

C'est au sein des campagnes, loin du contact impur des grandes agglomérations, que se conservent et se perpétuent ces vertus domestiques que nous ne saurons jamais assez récompenser, ces traditions de famille qui sont l'honneur du foyer, cette foi chrétienne qui est et demeure le plus glorieux apanage de la France, et ce pur amour du pays qui sur les champs de bataille est la valeur, et dans la vie civile le respect du pouvoir et le dévouement au bien public.

Aussi, est-ce à vous, Messieurs, à vous qui êtes les aînés de la grande famille française, de réaliser ce vœu solennel auquel l'Empereur donnait naguère une si noble expression quand il disait aux populations agricoles de la vieille Normandie : *Ne séparons jamais l'amour de Dieu de l'amour de la patrie!*

Je ne vous oublierai pas, jeune et vaillante société qui m'avez associé à votre origine et à votre développement avec une si gracieuse sympathie :

Vous avez à peine deux ans d'existence, et faisant déjà violence à cette belle et douce nature dont tantôt vous empruntez toutes les forces, mais dont parfois aussi vous domptez les héroïques résistances, vous vous êtes soustraite aux douloureuses péripéties de l'enfance, aux effrayantes vicissitudes de l'adolescence, pour apparaître tout-à-coup dans l'épanouissement et la puissance de la plus incontestable virilité.

Tel est l'attrait de l'utile et de l'agréable, du bien et du beau, tels sont les charmes dont vous disposez, que chacun se laisse séduire et vient apporter au succès de votre œuvre son offrande, son expérience ou sa bonne volonté.

Car vous n'êtes pas seulement la société des fleurs, vous n'avez pas seulement pour but de tresser des guirlandes pour couronner avec la jeunesse, la grâce et la beauté, d'arracher à la nature le secret de ces couleurs si vives et si riches qui rehaussent dans les fêtes du monde l'éclat de l'or et de la pourpre, vous êtes encore la société maraîchère, c'est-à-dire que vous pensez au repas des pauvres comme au festin, à la chaumière comme au palais, et que vous êtes, à la fois, pour tous, le luxe et le nécessaire de la vie.

Et vous êtes dans le vrai, Messieurs, et comme l'Agriculture, votre mère et votre sœur, vous avez pour temple la voûte du ciel, et pour autel cette terre qui est la France.

Je me garderai de vous séparer, de briser le lien qui vous unit dans cette fête, qui vous rapproche plus étroitement pour mieux affirmer votre même origine; aussi terminerai-je en vous unissant encore dans une même pensée : c'est une Providence adorable qui verse sur vos cultures la rosée qui les vivifie, qui jette dans le calice de vos fleurs les parfums les plus suaves, et sur leur corolle l'éclat des plus brillants coloris; et cette terre féconde qui récompense vos labeurs, qui vous livre les trésors de sa fertilité, c'est la patrie qui revendique aussi sa part de votre culte et de votre amour!

Après cette allocution, saluée de bravos unanimes, M. Corbin prend la parole et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

On a dit que l'agriculture avançait comme un navire aperçu dans le lointain; vous le croiriez immobile, et pourtant il fait du chemin.

Il me semble que le mouvement qui nous emporte serait plus exactement représenté par la puissante machine dont nous pourrions d'ici entendre les vibrations.

Tant notre marche est précipitée! tant nous sentons l'étranger qui nous serre de près et nous menace!

Nous ressemblons à des troupes que l'imprudente ardeur d'un chef a fait entrer en campagne avant de les avoir solidement équipées et pourvues. Ce n'est qu'à force d'énergie qu'elles suppléent à tout ce qui leur manque, et soutiennent bravement la lutte. Sans argent, sans instruction, sans voies de communication suffisantes, sans préparation d'aucune sorte en un mot, nous avons renouvelé sur les champs de bataille du travail, le miracle auquel nos armées ont accoutumé le monde. Une faute qui pouvait nous perdre est devenue, comme il arrive souvent dans ce généreux pays, la source de précieuses conquêtes et de progrès nouveaux.

C'est d'abord l'agriculture mécanique qui, descendant profondément dans la couche arable, l'a non-seulement mise à l'abri de la sécheresse et de l'humidité, mais a rendu possibles ces immenses enfouissements d'engrais, véritables couches de jardin. Il appartient au labourage à la vapeur de compléter l'œuvre par l'économie du temps et de la dépense.

L'agriculture chimique a fait ensuite son apparition dans les campagnes, annonçant la fin des disettes et le règne éternel de l'abondance; soumises au traitement d'une ingénieuse méthode, les plantes, à ce qu'il paraît, ont livré le secret de leur existence. Elles ont elles-mêmes spécifié le genre de nourriture et la dose qui conviennent à chacune d'elles. — Si vous nous marchandez telle substance, ont-elles dit, nous languirons, et vos sueurs auront vainement arrosé la terre. Faites-la dominer, au contraire, dans nos rations, vous nous verrez atteindre notre plein développement. Des récoltes inconnues jusqu'à ce jour répondront à votre intelligence des éléments qui nous constituent, et seront le prix de nos besoins satisfaits. Votre rôle est devenu bien simple au banquet de la nature. Nous commandons le menu : vous n'avez qu'à le servir.

Messieurs, cette confidence des plantes est-elle aussi complète, aussi positive que la science veut bien le prétendre, et peut-elle nous guider avec certitude à travers tous les mystères de la nutrition végétale?

Un avenir prochain nous l'apprendra, car la question est à l'ordre du jour des sociétés agricoles. Partout des champs d'expériences sont institués. Il est peu de fermes où l'on ne parle chimie. C'est à troubler l'esprit de ces vieux serviteurs auxquels nous allons décerner des récompenses si bien méritées. Elevés dans le culte du fumier d'étable dont le Paganisme avait fait un dieu, je me demande de quel œil ils envisagent cette nouveauté sacrilége qui représente le bétail comme une superstition à bannir, et prétend imposer à leur adoration un sac de poussière. Toutes les notions de ces braves gens sont évidemment bouleversées, et ils doivent crier au scandale.

Quoi qu'il en soit, en supposant que les faits ne consacrent pas dans son ensemble le système actuellement soumis à leur contrôle, et justifient l'incrédulité qu'il ne rencontre pas seulement de la part de la routine et de la tradition, il lui restera du moins la gloire d'avoir fait entrer l'agriculture dans sa période scientifique, et d'avoir triomphé de son éloignement pour la théorie, sans laquelle aucune branche de l'activité humaine ne saurait avancer.

Un évènement tout nouveau qui marquera dans notre histoire parmi les plus considérables, c'est la fondation de la *Société des Agriculteurs de France.*

Vous vous rappelez combien de fois, dans nos réunions intimes, il nous est arrivé de gémir sur la situation qui nous était faite. Sans lien avec les autres sociétés comme sans organe auprès du gouvernement, nous nous sentions atteints d'une incurable faiblesse, et tous nos efforts ne réussissaient qu'à démontrer avec plus d'éclat l'impuissance à laquelle l'isolement condamne les hommes.

Grâce à la persévérance et au dévouement de l'un des écrivains les plus distingués de la

presse agricole, cet état de chose a cessé. Nous ne sommes plus seuls. L'alliance est faite entre ceux qui cultivent le sol ou qui l'aiment, et vous avez vu les représentants de toutes les parties de la France accourir en foule à Paris pour *jurer la constitution de l'agriculture*. Nos comices, petites tribunes éparses et sans écho, vont se ranimer sous l'inspiration d'une pensée commune, et la voix dédaignée des provinces, trouvant une formule et un appui dans une grande représentation centrale, ira frapper enfin l'oreille des pouvoirs publics. C'est une ère nouvelle qui commence. Nous étions une profession : nous devenons une puissance. Nous avions le nombre, la richesse, toutes les mâles vertus que développe le travail; mais une chose nous manquait, que nous possédons aujourd'hui : la libre disposition de nous-mêmes. Entre notre force et notre pouvoir, soyez tranquilles, la disproportion ne durera pas longtemps. Nous ne serons plus les muets de l'Empire et les sacrifiés de la nation. On en usera avec nous selon l'importance de notre fonction sociale, et on finira par compter avec ceux qui portent le poids devenu si lourd de la production et de la défense du pays.

A Dieu ne plaise que nous songions à répudier une seule des obligations que la rigueur des temps nous impose! La concurrence avec ses perplexités, la nature avec ses surprises et ses fléaux ignorés de nos pères, l'exploitation du sol avec ses insatiables exigences et ses conditions de plus en plus difficiles, — nous acceptons tous les termes du problème en face duquel nous sommes placés.

Mais nous demandons que les erreurs et les injustices du passé soient promptement réparées : elles le seraient depuis longtemps, si nous avions eu la parole, et le gouvernement n'aurait pas été tout d'un coup submergé par un flot de griefs lentement accumulés, comme on l'a vu dans cette inondation qui s'appelle l'Enquête.

Nous demandons que le présent s'arrête dans ces dangereux errements, et nous prenons la respectueuse liberté de dire aux dépositaires de la puissance publique : Comment voulez-vous que l'agriculture accomplisse sa mission, si vous favorisez toujours l'émigration des capitaux que l'impôt lui laisse, et si vous continuez à lui prendre ses enfants pour les faire servir aux travaux d'apparat et au faste des villes, ou pour les jeter sur des plages lointaines à la poursuite de je ne sais quel but?

Nous vous demandons par-dessus tout le maintien de la paix, trésor des peuples, dette sacrée des gouvernements dignes de ce nom.

Ne dites pas qu'il s'agit là d'une question dont il nous est interdit de nous occuper. De quoi nous occuperions-nous, grand Dieu! si ce n'est de la conservation de ce bien qui renferme et promet tous les autres, de ce gage des satisfactions et des allègements auxquels nous avons droit, de cette condition absolue, de la transformation que l'agriculture doit subir dans sa constitution économique et sociale? Ah! quand elle plaide la cause de ses intérêts les plus chers et de son salut, elle n'est pas factieuse, apparemment, et vous ne devez pas la traiter en suspecte.

Félicitez-vous plutôt de la voir intervenir dans le règlement de ses destinées. C'est pour vous une responsabilité de moins et une force de plus. Au lieu d'une masse inconsciente et passive, se traînant lourdement à votre suite et vous laissant le soin de sa direction et de ses affaires, vous gagnez un allié puissant et fier, qui vous demande uniquement de ne plus embarrasser sa marche par de fausses manœuvres, et de réserver son sang et ses ressources pour les suprêmes et saintes nécessités.

Heureux le gouvernement à qui la fortune accorde un pareil allié, s'il comprend tout le parti qu'il peut en tirer pour le bonheur commun! On le chercherait en vain chez les autres peuples, ce gardien des institutions sociales, ferme comme le sol, indépendant comme la

propriété, personnifiant tout ensemble les instincts de conservation et de progrès qui constituent l'esprit de la nation. Il est le privilége de la France et comme le dédommagement providentiel des malheurs de son histoire. L'opinion ne se méprend pas sur la nature et l'importance du rôle auquel il est appelé dans une société mal équilibrée comme la nôtre, et c'est de ce côté que l'avenir entrevoit ses meilleures garanties.

Voilà pourquoi tous les hommes éclairés, artistes, industriels, savants, représentants du peuple, hommes d'État, ont voulu faire partie de l'association dont nous saluons le berceau. Née d'un mouvement libéral, elle tiendra ses promesses. Fortifier en nous le ressort encore un peu lâche de l'initiative individuelle; nous inspirer le goût des questions générales; nous montrer que la sagesse ne consiste pas à se désintéresser des affaires, mais à exercer au contraire sur leur marche une action incessante et décisive; nous convaincre enfin qu'il n'y a pas de prospérité, de sécurité même pour les intérêts qui ne sont pas défendus à toute heure par des citoyens vigilants et jaloux de leurs droits, — tel est le service entre mille que l'association nouvelle s'efforcera de nous rendre et que, pour mon compte, je paierai volontiers au prix de tous les autres. Car il profiterait plus à l'agriculture, n'en doutez pas, que tout le savoir de l'Académie des Sciences et tous les millions de la Banque, mis à sa disposition. *Les pays*, a dit Montesquieu, *ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté.*

Il est à peine besoin d'invoquer ici ce grand témoignage. Le nouveau Maire de cette ville et son Conseil, dans deux circonstances dont le souvenir nous est précieux, ont montré ce que peut apporter de force et de protection à l'agriculture le libéralisme d'une administration sympathique et ferme. Nous n'avons pas oublié la campagne que vous avez faite avec nous, représentants de Senlis, pour obtenir la révision de certain arrêté concernant le commerce de la boucherie locale. Nous vous remercions également de la lutte que vous avez soutenue pour introduire dans le tarif de votre octroi des dispositions moins préjudiciables à nos intérêts. Nous espérons qu'un habile aménagement de vos finances et le concours de l'Etat vous permettront quelque jour de détruire cette barrière qui dépare votre cité, fait tache sur vos institutions, et forme un contraste si fâcheux avec les vues larges et généreuses qui sont l'inspiration et l'honneur de la commune de Senlis. Des frontières municipales survivant aux frontières de la France et des grands Etats, c'est une anomalie qui ne saurait durer longtemps. Les villes commencent à douter du droit qu'elles se sont arrogé de fermer leurs portes à nos produits et de nous rançonner. Elles comprennent que ce n'est pas seulement le temps, la justice, l'esprit de leur siècle qu'elles arrêtent au passage, mais en même temps la richesse, la richesse qui souffre des restrictions, qui fuit les entraves et veut *un territoire libre comme les personnes qui l'habitent.*

Il n'est donc pas tout à-fait téméraire d'espérer que, lors du prochain concours agricole de Senlis, nos yeux ne seront plus attristés par la vue de ce dernier vestige de barbarie municipale, et que produits et producteurs trouveront le même accueil dans les murs de cette ville hospitalière.

Quand l'agitation excitée par ces paroles s'est calmée, M. Debat communique le rapport de la Commission des Prix de moralité, et M. Cagny proclame les récompenses du Concours agricole, qui sont successivement remises aux lauréats.

Alors, M. Vatin, président de la Société d'horticulture, prend la parole et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Après les discours si pleins d'intérêt que vous venez d'entendre, je ne prends à mon tour la parole qu'avec une certaine hésitation; mais des devoirs qui me sont chers me feront surmonter cette première défiance; et d'abord j'ai à exprimer ici toute ma gratitude des témoignages de sympathie qui viennent d'être adressés à notre Société, et ensuite, dans l'intérêt de la nouvelle Association à laquelle j'ai consacré mon dévouement, j'ai à présenter quelques considérations sur les services qu'elle est appelée à rendre : elles seront peut-être moins sérieuses en la forme qu'elle ne devraient l'être; mais c'est aujourd'hui la fête des fleurs, et j'ai pensé que les esprits seraient tout naturellement disposés à l'indulgence.

C'est de nouveau avec une véritable satisfaction que je viens constater au milieu de vous la prospérité de notre Société, qui, commencée il y a quelque temps dans de modestes conditions, s'est accrue au-delà de toutes nos prévisions. Ces succès, nous devons le reconnaître, sont dus au bon accueil qu'elle a reçu de toutes parts; nous avons trouvé une voie facilement tracée, et nous nous sommes mis tout simplement à la tête de l'entraînement général.

Et en effet, le culte des fleurs, celui des fruits, offrent sous toutes les formes des attraits qui charment tous les cœurs, et il y en a bien peu qui puissent résister à l'empire de leurs séductions.

Ce sont leurs images si pures qui, dans nos projets d'avenir, remplissent nos pensées et viennent bercer notre imagination. Que de fois, au milieu du tourbillon des affaires, d'honorables industriels ont soupiré après le moment heureux où, dégagés de tout souci, ils pourraient se livrer au calme de la vie champêtre, s'entourer de tout ce luxe de fleurs qui ferait de leurs somptueuses habitations un lieu de délices, et dans leurs songes si riants, ils se sont plus d'une fois surpris à s'écrier, comme ce poëte blasé des jouissances de la cour d'Auguste : *Oh! campagne, quand pourrai-je t'apercevoir!*

L'ouvrier laborieux qui, par un rude labeur, espère conquérir une honnête aisance, forme aussi des souhaits. Ce n'est pas un parc qui est l'objet de son ambition : c'est un bon petit jardin de curé complanté de quenouilles, d'arbres en éventails, et entouré d'espaliers dont les fruits savoureux feront la joie de la jeune famille au bonheur de laquelle il a consacré ses veilles et toute son existence.

Ces rêves dorés, ces châteaux en Espagne se réalisent tous les jours sous nos yeux; ils sont les fruits de l'industrie, les résultats du travail, et ces gracieuses demeures, acquises après tant d'efforts, deviennent à leur tour l'asile de l'horticulture, dont les pratiques contribuent alors à ajouter à leurs embellissements.

C'est ainsi que la science de l'horticulture commence son œuvre d'ornementation et d'utilité. Il est vrai que quelques esprits sceptiques ont considéré nos affiliations comme une ingénieuse distraction à l'usage des gens oisifs. Cette opinion est dénuée de toute justice. Ce sont ces Sociétés qui, tous les jours, font progresser la science, et, en présence des succès obtenus, nous espérons que la sévérité de ces jugements sera modifiée, et que nous compterons bientôt parmi nos collègues ceux-là même qui ont douté de l'efficacité de nos études et de notre science.

Le culte des fleurs ne saurait donc être dédaigné; mais, pour y obtenir d'utiles résultats, il faut observer avec ponctualité les prescriptions de la science relatives à la taille des arbres, à leur direction intelligente, et à toutes ces prescriptions qui constituent le talent du bon jardinier.

Ces méthodes ont encore trouvé quelques contradicteurs. Ceux ci, partisans du libre déve-

loppement, se sont élevés contre ces travaux de taille, dont ils demandent énergiquement la suppression. Selon eux, l'arbre doit croître, s'étendre, et fructifier en pleine liberté. L'adoption de cette mesure serait donc de mettre la culture et la conduite des arbres fruitiers à la portée de tous, et procurerait à toutes les classes indifféremment des fruits en abondance et à peu de frais.

Cette doctrine, qui détruirait tous les procédés horticoles adoptés jusqu'à ce jour, a rencontré une grande opposition parmi les Sociétés devant lesquelles elle a été émise; peut-être, en semblable matière, des idées absolues ne sauraient prévaloir; la qualité des espèces, la nature des terrains, la différence des températures, doivent être prises en considération, et modifier, suivant les circonstances, l'application de ses règles.

Nous ne vivons pas, au surplus, dans ces climats dont un de nos spirituels collègues [1] nous vantait naguère la luxuriante végétation. Dans ces contrées poétiques qu'il a eu le bonheur de parcourir, tout vient pour ainsi dire sans travail : les fleurs de nos serres s'épanouissent au milieu des champs comme nos haies d'aubépine le long de nos chemins, et les arbres remplissent l'air des parfums de leur précoce maturité. Mais, dans nos régions septentrionales, l'art doit venir en aide à la nature, et c'est encore aux bienfaits de notre science que nous devons ces pêches d'un admirable velouté et tous ces fruits exquis qui rivalisent avec les merveilles de ces terres promises.

Au surplus, le résultat de ces dissentiments ne peut que servir les intérêts de l'horticulture, et ces discussions ont toujours pour avantage d'apporter de très profitables lumières.

Le culte des fleurs, celui de l'arboriculture, que nous préconisons ici, n'est pas seul l'objet de nos sympathies. La culture maraîchère, qui est une des branches les plus importantes de l'industrie de notre pays, est également digne de toute notre sollicitude.

Ces cultures maraîchères, destinées principalement à l'alimentation publique, sont renommées par l'excellence de leurs produits; aussi, malgré la concurrence qu'ils ont à soutenir, ces produits ont toujours conservé sur tous les marchés leur vieille supériorité. Tous nos efforts ainsi que nos leçons doivent donc tendre à développer parmi la classe intéressante des maraîchers cet esprit de progrès, sans lequel la science devient inutile.

Il faut se le persuader, bien des secrets dorment encore au sein de la terre; souvent ils se révèlent subitement : c'est au génie persévérant du travailleur à mettre de nouveau au jour ces utiles découvertes. C'est ainsi qu'à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, deux importantes innovations ont été introduites dans nos cultures : ce sont celles de la pomme de terre et du cresson. Nous vous demandons la permission d'en rappeler les principales circonstances, parce que leurs auteurs appartiennent pour ainsi dire à notre pays, et c'est pour lui un titre de gloire qu'il peut justement revendiquer.

Dans les dernières années du siècle dernier, un homme qui était presque notre compatriote, Parmentier, alors pharmacien des armées françaises, fut fait prisonnier et enfermé dans une forteresse prussienne. Par suite d'un sentiment peu bienveillant qui fait supporter à un instrument innocent les fautes auxquelles il est complètement étranger, il y fut nourri pendant six mois de pommes de terre. C'était la nourriture habituelle des bestiaux de l'endroit. Parmentier supporta en vrai philosophe cette humiliation; puis, trouvant cette plante nourrissante et agréable, il conçut le projet de la propager à son retour dans sa patrie. Mais, là, de nouvelles difficultés devaient entraver son entreprise philanthropique.

---

[1] M. le docteur Pigeaux.

Pour les uns, la pomme de terre donnait la fièvre; pour les autres, c'était une plante vénéneuse; pour tous, enfin, une nourriture immonde qu'il était déshonorant de partager avec les animaux. Parmentier sut triompher de tous ces obstacles, et obtint du gouvernement des terrains dans la plaine des Sablons, qu'il fit planter de pommes de terre et garder soigneusement pendant le jour, avec l'espérance secrète qu'elles lui seraient soustraites pendant la nuit, ce qui ne manqua pas d'arriver. Ce tubercule, jadis si méprisé, subit le sort de tous les fruits défendus, et il devint comme eux l'objet des plus ardentes convoitises; tout fut successivement enlevé, et cet utile larçin s'accomplit avec les circonstances les plus atténuantes.

Louis XVI s'empressa d'encourager une semblable découverte. A quelque temps de là, il mettait à sa boutonnière, dans un jour de fête, un bouquet de fleurs de pommes de terre qui lui avait été offert par Parmentier. Les courtisans, cette fois bien avisés, l'imitèrent, et, depuis cette époque, ce tubercule devint un des aliments les plus recherchés. L'opinion publique, à son tour, ne s'est point montrée ingrate, et de nos jours une statue en bronze, élevée au milieu de la ville natale de Parmentier, attestait aux générations futures la grandeur du service rendu et la reconnaissance de ses concitoyens.

L'introduction du cresson, ce produit sanlisien perfectionné par l'industrie de M. Cardon, se présentait dans des conditions plus favorables, et fit également vers 1810 une véritable révolution. Récolté à l'état sauvage, on lui attribuait les qualités curatives les plus merveilleuses, et quand cette plante à petites folioles parut sur le marché avec des feuilles larges, moëlleuses, et pour ainsi dire transformées, elle excita l'admiration expansive des dames de la Halle, qui ornèrent de rubans les premiers paniers qui la contenaient, et l'appelèrent désormais *Cresson Monseigneur*, ne pouvant supposer qu'une semblable plante, cultivée dans les cressonnières des environs de Chantilly, ne fût pas une provenance princière.

L'auteur de cette introduction reçut dans le temps d'honorables témoignages de satisfaction. Depuis, le cresson s'est propagé dans les proportions les plus considérables. Mais nous pouvons assurer sans craindre de nous tromper, que dans cette industrie nos maraîchers sont encore les premiers et les plus habiles producteurs, surtout si nous en jugeons d'après les spécimens qui ont embelli notre exposition.

De tels exemples sont assurément de nature à exciter l'émulation de nos zélés jardiniers; leurs efforts actuels n'ont point été au surplus méconnus, et des médailles en tête desquelles se trouve celle du Ministre de l'Agriculture, prouvent que leurs mérites ont paru dignes des plus hauts encouragements.

Sous un autre point de vue, notre Société a un avantage moral dont nous apprécions toute la valeur dans la solennité de famille qui nous réunit en ce moment; notre affiliation a rassemblé autour d'elle les hommes les plus faits pour s'aimer et s'estimer, et en voyant les dignes représentants de nos Sections se presser si affectueusement autour de nous, nous avons plus que jamais foi dans l'avenir de l'œuvre que nous avons entreprise.

Enfin, par une coïncidence dont nous nous félicitons, nous nous trouvons dans cette solennité en communauté avec la Société d'agriculture, dont l'honorable président est si sympathique à la nôtre, et c'est avec bonheur que nous confondons en ce jour nos sentiments et nos succès.

Oui, nos Sociétés représentent deux grands intérêts du pays : l'une en forme la richesse, l'autre en est l'ornement, et c'est avec raison qu'on les appelle sœurs, car elles ont les mêmes pensées, et ne peuvent vivre que sous la même atmosphère de calme, de progrès et de sage liberté.

Messieurs, nous devons vous l'avouer, dans notre simplicité d'esprit d'horticulteur, nous comprenons peu les mystères de la politique; Dieu nous garde de nous en mêler! Qu'il nous soit permis seulement, en terminant, de citer une bien vieille réminiscence, et de reproduire ce vœu échappé du cœur du poëte des champs et des jardins: *O fortunatos nimium, sua si bona nôrint, agricolas!* ce qui veut dire en traduction libre : que les hommes seraient heureux si, au lieu de se livrer à des guerres impies et détestées, ils pratiquaient les principes de la fraternité! Que les hommes seraient heureux si, éclairés par les divines leçons qui s'accomplissent tous les jours autour d'eux avec une constante harmonie et une éternelle sérénité, ils cultivaient en paix ces champs fertiles, ces fruits, ces fleurs qui croissent périodiquement pour leur jouissance et pour leurs besoins, et tous ces biens qui, unis aux paisibles conquêtes de leur industrie, constituent seuls la véritable grandeur des nations et leur félicité.

Après l'explosion de bravos que provoque ce discours, M. le Président donne la parole au Secrétaire-général de la Société, qui donne lecture du compte-rendu de l'Exposition :

« Mesdames et Messieurs,

« Chargé, en exécution de notre Règlement, de faire un compte-rendu de l'Exposition dans la séance solennelle de ce jour, je pourrais me borner à rappeler en quelques mots les apports les plus remarquables et les lots les plus importants, puisque presque tous vous avez visité déjà la tente qui abrite nos produits; mais, au risque de vous paraître un peu long et un peu ennuyeux peut-être, je regarde comme un devoir de détailler un à un les massifs formés par la main ingénieuse de nos exposants; tant de travaux, tant de précautions, les jours passés à entourer les plantes de soins minutieux, les semis tentés, les cultures perfectionnées, les résultats d'hier aujourd'hui dépassés, tout cela mérite bien une récompense; et à côté du plaisir de recevoir une médaille, dont le souvenir ne s'effacera jamais, il en est pour eux un plus vif peut-être, quoique moins durable, c'est celui de s'entendre aujourd'hui citer avec éloge devant vous.

« D'ailleurs, à côté de ceux qui ont directement concouru à l'éclat de cette Exposition, il en est d'autres qui méritent peut-être aussi quelques éloges, je veux parler des membres de la Commission de l'Exposition, dont le zèle et l'intelligence ont rendu plus assuré le succès de cette entreprise, et même, pourquoi ne le dirais-je pas? de la Société toute entière. Louer une Société, c'est ne louer personne, et la modestie d'aucun de nous n'aura à s'effaroucher de ces éloges collectifs. Eh bien! si les membres du Jury que nous avions appelé à prononcer sur l'attribution des récompenses, ont constaté un immense progrès accompli depuis l'année dernière, ce succès est dû à l'heureuse harmonie qui règne dans la Société, à l'ardeur unanime qui la soutient, à l'unité de vues qui la dirige, à l'inaltérable solidarité qui unit entre eux tous ses membres!

« En effet, il y a quatre mois à peine, la Société commençait dans l'arrondissement l'établissement des Sections cantonales, aujourd'hui au nombre de quatre, et déjà chacune d'elles, jalouse d'affirmer sa coopération à l'œuvre commune, a voulu prendre part à l'Exposition. Celle de Crépy, qui, l'année dernière, avait

obtenu deux médailles de la Commission des Visites, a quatre lots aujourd'hui qui ont attiré l'attention du Jury : les plantes de serre chaude de M. Pottier fils, Pandanus, Gloxinia, Caladium, Begonia, le tout entourant deux Ficus elastica de belles dimensions; les Roses coupées du même exposant; les Pelargoniums zonals et la collection de Begonias de M. Léon Bérard. — Celle de Nanteuil est représentée par une belle collection de Pivoines exposée par M. Flamand; un lot de Légumes, un lot de Pelargoniums et un autre de plantes de serre chaude appartenant à M. Daguet père, parmi lesquelles on remarquait un Theophrasta imperialis, un Philodendron pertusum et douze Begonias; des Bouquets montés par M. Daguet fils; un Herbier exécuté avec intelligence par un jeune aide-jardinier, M. Bordier. — La dernière créée, la Section de Pont-Ste-Maxence, a fourni néanmoins quatre lots, un de Fraises, exposé par M. Lemaire; un de Légumes, un de Fraises, et un autre de Roses coupées, par M. Crétin. — Enfin, celle de Creil, qu'animait un vif esprit d'émulation, à laquelle appartenait pour ainsi dire la tente qui abritait l'Exposition, a vu ses espérances détruites par les ouragans de la semaine dernière, et pourtant, faisant un généreux effort, elle a envoyé un lot de Fraises exposé par M. Fourgerolles; un Bouquet monté par M. Boblet; les Plans de Parc dessinés par M. Péan; des Pelargoniums cultivés par M. Bert; et au-dessus de tout cela, un lot collectif de Légumes, où, réunissant les débris épars de ses cultures bouleversées, elle donnait la mesure de ce que chacun de ses membres individuellement eût pu faire dans de plus heureuses circonstances.

« Le reste de l'Exposition répond à ce programme, et montre en deux groupes rivaux, parfois produits par le même cultivateur, d'un côté les légumes, et de l'autre les plantes d'ornement; ces dernières ont attiré vers elles les faveurs du Jury, faveurs méritées, hâtons-nous de le dire; il suffit, pour s'en convaincre, d'avoir vu les Dracœnas, les Ananas, les Begonias, les Latanias, les Fougères de M. Deslandes; les Musa, les Pandanus, les Cyathea, les Anthurium de M. Hubert; le Tradescantia à feuilles panachées, la nombreuse collection de Dracœnas, le Pandanus elegantissimus, le Nidularium splendens, et surtout les soixante variétés de cônifères, Abies nordmannia, Cephalotaxus pedunculata, Thuya lobbii, Pinus ponderosa de M. Chantrier; les Pelargoniums zonals de M. Bourset; les Fuschias de M. Tassin; et cette moisson odorante de Roses, hélas! aujourd'hui flétries, sacrifiées aux plaisirs d'un jour par MM. Laurent Durand, Crétenet et Morel. Pour compléter ce tableau, nous ne devons oublier ni les Bouquets montés de MM. Tassin, Prévost (de Vineuil) et Crétenet; ni les Pivoines de M. Deslandes; ni le lot de M. Thomas, composé de Phormium tenax, Abies pinsapo, Ginko biloba, décoré d'Hortensias et de Rosiers fleuris, parfumé d'Orangers tout en fleurs; ni la collection de Cactées à l'abord difficile, à la forme bizarre, aux grandes fleurs étranges, exposée par M. Gaëtan Laudigeois.

« Dix exposants avaient apporté des Légumes; M. Barré, un lot dont le Jury a remarqué les nombreuses variétés; M. Cosson, des spécimens de belle culture également appréciés; MM. Tassin, Lépine, Falluel, Battavoine, Bourset, Crétin,

des lots très variés; M. Daguet père, principalement des Choufleurs, et M. Deslandes, des Melons; le tout en deux catégories, dont l'une, appliquée spécialement au jardinage de luxe, étalait les primeurs obtenues à grands soins à contre-saison; dont l'autre, vivante représentation de cette belle industrie locale dont nous sommes fiers, et dont Paris apprécie les produits, montrait ces Légumes de marché dans la culture desquels les jardiniers de notre arrondissement connaissent peu de rivaux. De belles récompenses ont été accordées à cette partie de l'Exposition; mais le caractère particulier de notre Société est de réunir dans ses rangs un grand nombre de ces modestes et courageux cultivateurs, et nous ne devons considérer ces médailles accordées aujourd'hui que comme un encouragement à mieux faire; une autre fois, ils viendront plus nombreux, ils mettront au grand jour toutes leurs ressources, et forceront la main trop économe du Jury à leur en accorder davantage.

« Le concours de Fraises était représenté par M. Grüny, de Senlis.

« Mais si le concours des Fruits de saison n'a pas été rempli, et si celui des Fruits conservés a été faible, malgré les apports pourtant fort remarquables pour l'époque avancée où nous sommes, de deux amateurs de la ville, MM. Laperche et Ferté, en revanche il s'en est révélé un imprévu pour le Cresson, que, non sans dessein, je n'ai pas tout-à-l'heure mentionné avec les Légumes. Le Jury s'est montré charmé de cette lutte entre deux rivaux, MM. Spère et Barbier, cherchant à l'envi l'un de l'autre à faire ressortir les procédés et les résultats de cette culture importante, aujourd'hui si répandue, et qui, il y a soixante ans à peine, prenait naissance à deux pas de Senlis, sur les rives de notre Nonette.

« Il ne nous reste plus à citer, en fait de plantes, que les Légumes de M. Pillot, les Pois de M. Collard, et les Geraniums doubles de M. Delaistre. Mais les industries horticoles s'étaient aussi fait représenter dans cette fête générale de l'art des jardins. M. Prévost avait de Paris apporté un Bassin muni d'appareils hydrauliques variés, destinés à charmer les yeux en même temps qu'à raffraîchir l'atmosphère échauffée de la tente, une Pompe de Jardin, et un Aquarium dont l'entourage, tout garni de fleurs par les mains ingénieuses d'une de nos compatriotes, aurait pu concourir avec les lots de fleurs coupées. A la suite, on pouvait voir les Outils déjà connus dans la Société de M. Hardivillé, les Poteries de M. Noché, les Ratissoires de MM. Leroux et Toupet, le système de Vitrerie pour serres de M. Supplice, les Ruches de M. Girault, les Treillages de M. Mouraz, les Conserves de MM. Crétin et Deshais fils, les Bancs de Jardin de M. Béchade, et enfin l'appareil de M. Goux, destiné à rendre à la terre des richesses généralement perdues par l'incurie, et dont le Jury, appréciant le but utile, a recommandé à la Société de suivre avec soin les essais, et de publier hautement les résultats.

« Tel est le bilan de notre Exposition. Cinquante exposants y ont pris part, et la Société peut se féliciter de ce succès. Mais n'était-ce pas pour elle un devoir? N'avait-elle pas pris l'année dernière, à la même époque, un engagement qu'elle

avait à cœur de remplir? N'avait-elle pas aussi une dette de reconnaissance à payer envers les généreux protecteurs qui, ne doutant jamais de son succès, l'ont soutenue et favorisée dès ses débuts, lui ont rendu possible la création de son jardin, ou récemment encore lui ont fait don d'une partie des médailles qu'elle va distribuer aujourd'hui? Ainsi, sans parler des principaux souscripteurs de son emprunt, dont je dois taire les noms, et dont un surtout, le plus généreux, ne saurait, sans affectation de reconnaissance, être nommé dans cette enceinte, elle doit à S. M. l'Impératrice une médaille d'or, dont elle a fait sa médaille d'honneur, et deux médailles d'argent; grâce à l'intervention de M. le Préfet de l'Oise, l'un de ses présidents d'honneur, elle a obtenu de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture une autre médaille d'or; M. Henry Turquet, maire de la ville de Senlis, président d'honneur aussi, a offert une médaille de vermeil, et M. Dupuis, maire de Pontarmé, membre du Conseil d'arrondissement, deux médailles de vermeil; le Bureau de la Société, jaloux de prendre sa part des charges qu'impose une semblable fête, offre en masse une médaille d'or, et nos aimables Dames patronnesses se sont réunies pour se charger d'une autre médaille d'or, qui, par un juste retour, va tout-à-l'heure récompenser le plus beau lot de Roses coupées.

« Pour apprécier tous ces produits et décerner toutes ces médailles, nous avons fait un appel à nos Sociétés correspondantes, et le Jury s'est trouvé composé de MM. Pigeaux, délégué de la Société impériale et centrale, Rodin, délégué de la Société de Beauvais, Desmarest, délégué de la Société de Compiègne, Alexandre, Vanier et Dubois, délégués de la Société de Meaux, Stourbe, délégué de la Société de St-Germain-en-Laye, et Bazin, délégué de la Société de Clermont; après un travail de six heures, ces Messieurs ont annulé, faute de présentations, six des concours indiqués par notre programme; en échange, ils en ont ouvert quatre, en raison d'apports imprévus, dont un pour les semis, la médaille que nous devons à la générosité de M. le docteur Pigeaux n'ayant pas encore été décernée cette année. En somme, au lieu de trente-et-une médailles, le Jury, témoignant ainsi la satisfaction que lui causait l'impression générale de notre Exposition, a demandé à M. le Président l'autorisation, aussitôt accordée, d'en décerner trente-trois, et je vais vous communiquer le résultat de ce long travail d'appréciation. »

Médaille d'honneur. — Médaille d'or donnée par S. M. l'Impératrice.

M. Chantrier, horticulteur à Mortefontaine, pour un lot de Plantes de serre chaude très variées et bien cultivées, et 58 variétés de conifères.

Médaille d'or de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture.

M. Barré, jardinier-maraîcher à Senlis, pour un lot de Légumes très variés.

Médaille d'or donnée par les Dames patronnesses.

M. Laurent Darand, amateur à St-Lucien, près de Beauvais, pour un lot de Roses coupées de très belles dimensions et en variétés nombreuses.

Médaille d'or donnée par le Bureau de la Société.

M. Deslandes, jardinier chez M. Buffard, à Villemétrie, pour un lot de Plantes de serre chaude remarquables par leurs belles dimensions.

Médaille d'or.

M. Pottier fils, jardinier chez M. Picard, au château de Géresme, près de Crépy, pour un lot de Plantes de serre chaude très variées.

Médaille de vermeil donnée par M. Turquet, maire de Senlis.

M. Cosson, jardinier-maraîcher à Senlis, pour un lot de Légumes d'une culture remarquable.

Médaille de vermeil donnée par M. Dupuis, conseiller d'arrondissement.

M. Tassin, jardinier au château de la Victoire, chez madame la baronne de Navry, pour un lot de Légumes très variés.

Médaille de vermeil donnée par M. Dupuis, conseiller d'arrondissement.

M. Hubert (Julien), jardinier chez M. Sargenton, au château de la Chapelle-en-Serval, pour un lot de Plantes de serre chaude bien cultivées.

Médaille de vermeil.

M. Bourset (Désiré), jardinier chez madame Bonneau de Launoy, à Villemétrie, pour un lot de Pelargoniums zonals en beaux exemplaires.

Médaille de vermeil.

M. Prévost (Georges), constructeur-mécanicien à Paris, pour appareils hydrauliques et Pompe de Jardin.

Médaille d'argent de S. M. l'Impératrice.

M. Falluel, jardinier-maraîcher à Monchy-St-Éloi, pour un lot de Légumes variés.

Médaille d'argent de S. M. l'Impératrice.

M. Morel, ouvrier typographe à Lagny (Seine-et-Marne), pour un lot de Roses coupées.

Médaille d'argent.

M. Bourset (Désiré), pour un lot de Légumes.

Médaille d'argent.

M. Tassin, pour un lot de Pelargoniums et Fuschias.

Médaille d'argent.

M. Thomas, horticulteur à Senlis, pour un lot de Plantes d'ornement de pleine terre.

Médaille d'argent.

M. Spère, cressonnier à Senlis, pour une Cressonnière garnie et en pleine végétation.

Médaille d'argent.

M. Barbier (Roger), cressonnier à Senlis, pour une Cressonnière garnie et en pleine végétation.

Médaille d'argent.

M. Boblet (Paul), jardinier chez M. Juillet, maire de la ville de Creil, pour Bouquet monté.

Médaille d'argent.

M. Prévost (Antoine), entrepreneur de jardins à Vineuil, pour plusieurs Bouquets montés et Surtouts de table.

Médaille d'argent.

M. Hardivillé, coutelier à Paris, pour Instruments et Coutellerie horticole.

Médaille d'argent.

M. Crétin, jardinier chez M. Lavigne, à St-Martin-Longueau, pour Roses coupées.

Médaille d'argent.

M. Flamand, jardinier chez madame de Vatry, au château de Chaâlis, pour une belle collection de Pivoines.

Médaille de bronze.

M. Daguet père, jardinier chez madame Rousseau, à Borest, pour une collection de Légumes variés.

Médaille de bronze.

M. Deslandes, pour cinq variétés de Melons.

Médaille de bronze.

M. Fourgerolle, jardinier chez M. Paupert, président de la Section cantonale de Creil, pour une Corbeille de Fraises Marguerite-Lebreton.

Médaille de bronze.

M. Louis Grüny, jardinier à Senlis, pour neuf variétés de Fraises.

Médaille de bronze.

M. Bérard (Léon), jardinier chez M. Legru, fabricant de sucre à Vauciennes, pour un lot de Pelargoniums zonals très variés.

Médaille de bronze.

M. Laudigeois (Gaëtan), jardinier chez M. Dupuis, à Senlis, pour une collection de Cactées.

Médaille de bronze.

M. Laperche, receveur particulier à Senlis, pour un lot de Fruits conservés.

Médaille de bronze.

M. Daguet fils, jardinier chez Mme Rousseau, à Borest, pour Bouquet monté.

Médaille de bronze.

M. Tassin, pour Bouquet monté.

Médaille de bronze.

M. Bourset (Désiré), pour un Pelargonium zonal de semis.

Médaille de bronze.

M. Deslandes, pour Plantes de semis.

Messieurs les jurés ont en outre décerné :

Une Mention particulière à :

La Section cantonale de Creil, pour exposition collective de Légumes, après les désastres des orages de la semaine précédente.

Des Mentions très honorables à :

M. Lépine, jardinier-maraîcher à Villevert, pour Légumes.

M. Daguet père, pour Plantes de serre chaude.

M. Crétenet, amateur à Senlis, pour ses Roses coupées.

M. Girault, pour son exposition d'Apiculture.

M. Bordier, pour son Herbier en forme d'album.

Et des Mentions honorables à :

M. Crétin, pour ses Fraises.

M. Bert (François), jardinier chez M. Borget, au château des Bouleaux, à Gouvieux, pour ses Pelargoniums zonals.

M. Mouraz, à Senlis, pour ses Treillages.

Les lauréats viennent l'un après l'autre recevoir la médaille qui leur est attribuée; MM. Turquet et Dupuis remettent eux-mêmes celles qu'ils ont données à la Société, et madame la marquise de Giac, au nom des Dames patronnesses, remet elle-même à M. Laurent Durand la médaille d'or due à leur générosité.

A cinq heures et demie, la cérémonie se termine par un dernier morceau exécuté avec cet entrain et cet aplomb qui distinguent notre Société musicale, et la foule s'écoule au milieu des applaudissements.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 13 AVRIL 1868. — PRÉSIDENCE DE M. LAMICHE.

Séance ouverte à deux heures. Lecture et adoption du procès-verbal.

Objets déposés sur le bureau :

1° Par M. Blondel (Henry), *Pommes de terre* quarantaines (*Marjolin*), *Carottes courtes* de Hollande, *Chicorée* de Meaux, 34 variétés de *Pensées* en fleurs coupées (mention honorable).

2° Par M. Lardé, *Cinéraires* en fleurs, 30 variétés de *Pensées* en fleurs coupées, dont 20 de choix (mention honorable).

3° Par le même, *Choufleurs brocolis*, 2 *Romaines vertes*, 2 *Laitues gottes* à graine blanche, *Carottes courtes* de Hollande, *Pommes de terre Marjolin*, 1 *Pissenlit* porte-graine (mention très honorable).

4° Par M. Coulon (Constant), une *Jardinière* garnie fabriquée par lui (mention honorable).

Cinq personnes (au lieu de trois portées au précédent procès-verbal par erreur d'impression) présentées à la dernière séance, sont admises par un vote unanime.

M. Dubarle, jardinier-professeur, présente et fait déguster à l'Assemblée des Poires *Bergamotte de Hollande* et *Bellissime d'hiver*, et recommande ces variétés à cause de leur longue conservation. Puis il conseille de multiplier la *Fraise des Alpes* par le semis; en ayant soin de pincer jusqu'à l'automne les hampes florales,

on se procure ainsi des plants vigoureux qui rapporteront abondamment au printemps suivant.

Deux nouveaux membres sont présentés, et la séance est levée à trois heures.

Membres admis dans la séance du 13 Avril.

MM. Vérin, peintre à Silly-le-Long, présenté par MM. Boucard et Dubois fils.
Porcq (François), jardinier à Silly-le-Long, par les mêmes.
Deseaues (Louis), jardinier à Silly-le-Long, par les mêmes.
Dupré, jardinier à Nanteuil, par MM. Daguet (Alfred) et Rudet père.
Daguet (Paul), jardinier chez M. Daguet père, à Borest, par les mêmes.

SÉANCE DU 10 MAI 1868. — PRÉSIDENCE DE M. LEMAIRE.

Séance ouverte à deux heures. Procès-verbal lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Daguet fils, une Corbeille de table composée de 30 variétés de *Tulipes*, 30 variétés d'*Anémones anglaises*, 32 variétés de *Pensées*, et une botte de *Cerfeuil bulbeux* (mention honorable).

2° Par M. Lardé, 2 *Calcéolaires*, 2 *Géraniums*, *Pommes de terre* quarantaines (*Marjolin*), 2 *Romaines* blondes, 2 *Laitues palatines*, 2 *Laitues* blondes d'été, *Carottes* courtes, *Radis roses* à bout blanc, *Radis roses* hâtifs, *Épinards* (mention simple pour les légumes, mention honorable pour les fleurs).

3° Par M. Blondel (Henri), *Choufleur* demi-dur, *Chicorée* de Meaux, *Céleri* plein blanc, *Fraises* Princesse royale, *Laitue* d'automne (mention honorable).

4° Par M. Coulon (Constant), un *Clayon en Roseau* pour ombrer les châssis, deux *Ruches en Roseau* pour ombrer les cloches (mention honorable).

Deux personnes présentées dans la dernière séance sont admises par un vote. Deux membres nouveaux sont présentés. La séance est levée à quatre heures.

Membres admis dans la séance du 10 Mai.

MM. Demory (Emile), jardinier à Nanteuil, présenté par MM. Cléry fils et Lardé.
Dubois (Eugène), aide-jardinier au château de Chaâlis, par MM. Dubarle et Coulon (Constant).

Section de Creil.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1868. — PRÉSIDENCE DE M. THIRION, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

Séance ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Fasquel, 2 bottes de *Carottes courtes.*

2° Par M. Bert, une botte de *Carottes* et un lot de *Pommes de terre* (Marjolin).

3° Par M. Boblet, 3 lots de *Laitues,* 2 *Résédas* à grandes fleurs, dont quelques feuilles mesurent 0,06 c. de large, un *Chou d'Yorck.*

4° Par M. Roger, des *Pommes* Reinette grise, et un lot de *Canna indica* très avancés.

La Commission permanente est complétée par la nomination au scrutin de MM Paufert, Bert, Poulain, Portebois et Barbier (Maxime), puis elle examine les objets présentés, et propose : une *mention honorable* à M. Fasquel, pour ses apports du 25 février, une *mention très honorable* à M. Roger, pour son Yucca gloriosa présenté le 22 mars; et pour la présente séance, une *mention honorable* à MM. Boblet et Bert, une *mention simple* à MM. Fasquel et Roger.

Trois personnes présentées dans la précédente séance sont admises par un vote unanime, un nouveau membre est présenté, et la séance est levée à quatre heures.

Membres admis dans la séance du 26 Avril.

MM. Stephan, à Nogent-les-Vierges, présenté par MM. Prévost (François) et Boblet.
Roussillon (Louis), à Nogent-les-Vierges, par les mêmes.
Jasmin (Joseph), jardinier à la manufacture de porcelaines de Creil, par les mêmes.

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 7 MAI 1868. — PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR MORILLION.

Séance ouverte à deux heures. — Adoption du procès-verbal. — Admission de six membres présentés dans la dernière séance.

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

1° Par M. Lemaire, un *Rheum palmatum* (Rhubarbe) Prince Albert, une botte d'*Asperges,* un pot de *Confitures de Rhubarbe;* — remerciements.

2° Par M. Maréchal, une botte d'*Asperges,* une *Tulipe* à tige ramifiée, un lot de *Fraises* forcées; — mention honorable.

3° Par M. Hennequin, 3 *Laitues* de la Passion, une botte d'*Asperges,* un bouquet de *Cerfeuil;* — mention simple.

4° Par M. Drouard, une botte d'*Asperges,* 2 bottes de *Carottes courtes,* 2 bottes d'*Oignons blancs,* 2 *Choux d'Yorck* petits hâtifs, 2 *Laitues palatines;* — mention honorable.

5° Par M. Lessieux, un lot de *Pommes de terre Marjolin* (quarantaines) de pleine terre; — mention simple.

6° Par M. Mancheron, une botte d'*Asperges;* — mention simple.

7° Par madame Marguerite, 3 grappes de *Raisin conservé;* — mention honorable.

M. Gaget aîné n'ayant pas accepté les fonctions de membre de la Commission permanente, est remplacé, au scrutin, par M. Lefebvre (Xavier). — Il est donné lecture : par M. Lemaire, d'une note sur la culture et les produits de la Rhubarbe; par M. Lefebvre, de ses observations météorologiques de l'année 1867. — La Section, sur la proposition de M. Palmer, fixe par un vote le deuxième mercredi de chaque mois pour le jour de ses séances. — Cinq membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à quatre heures.

Membres admis dans la séance du 7 Mai.

MM. Soualle, négociant à Pont, présenté par MM. Morillion et Palmer.
Delye, maire de Pontpoint, par les mêmes.
Pottier (Adolphe), jardinier chez mademoiselle de Saint-Ange, à Villette, par les mêmes.
Masse, instituteur à Sarron, par MM. l'abbé Roguier et Robert.
Lamarre, instituteur à St-Martin-Longueau, par les mêmes.
Loin, curé de Verneuil, par MM. le doyen Langlois et l'abbé Deprié.

Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 17 MAI 1868. — PRÉSIDENCE DE M. AUDEBERT.

Séance ouverte à deux heures. Le procès-verbal est lu et adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Robinette, 2 *Laitues de la Passion,* 2 lots de *Carottes* et de *Raves,* 1 botte d'*Asperges,* des plants d'*Ognon,* 1 *Chou pain de sucre,* 1 pied de *Pois prince Albert;* — mention simple.

2° Par M. Godard aîné, 2 *Romaines,* une botte de *Radis* écarlates, *Carottes* rouges longues, une *Laitue* de Versailles, une botte de *Poireaux,* une d'*Ognons blancs hâtifs,* une de *Cresson,* et des *Fournitures* variées; — mention simple.

3° Par M. Mennessier, des *Haricots flageolets* en grains, 1 *Choufleur* demi-dur, de la *Romaine* blonde, des *Chicorées* fines, de la *Laitue de Versailles;* — mention honorable.

4° Par M. Belloy, un *Fuschia,* une *Laitue palatine;* — mention simple.

5° Par M. Pottier fils, 6 variétés de *Caladiums,* 10 *Achimènes* en fleurs, 6 variétés de *Gloxinias;* — mention très honorable.

6° Par M. Godard jeune, *Oignons blancs* gros et hâtifs, *Radis blancs, Pois prince Albert, Carottes* de pleine terre, un beau *Champignon* de couche, des *Romaines* blondes et vertes, des *Laitues* blondes de printemps, 2 *Choufleurs* demi-durs, 1 *Choufleur* Fontaine ou Desvaux, 1 *Chou* de printemps; — mention simple.

7° Par M. Parmentier, des *Pois ridés Napoléon,* 3 variétés de *Romaines,* des *Poireaux* nouveaux, 3 variétés de *Laitues,* dont une dite *Raymondi,* des *Épinards Gaudry;* — mention honorable.

8° Par M. Léon Bérard, 1 *Bouquet* monté, 75 variétés de *Pensées,* 16 variétés de *Pelargoniums* de semis, des *Pois* nains de Hollande, des *Fraises des Alpes,* une botte de *Carottes,* des *Pommes de terre* nouvelles, des *Laitues d'Alger,* et un lot de *Romaines;* — mention honorable.

La mention proposée pour M. Parmentier est confirmée, après une observation soulevée par lui, et toutes sont votées par l'Assemblée.

MM. Tassart et Turcq, administrateurs de l'hospice, annoncent que le jardin en sera ouvert aux membres de la Société le dimanche, de midi à trois heures et de quatre heures à six heures, et à toute heure en semaine. — Six membres présentés dans la dernière séance sont admis, un membre nouveau est présenté, et la séance est levée à quatre heures.

Membres admis dans la séance du 17 Mai.

MM. Després-Poirier, menuisier à Crépy, présenté par MM. Poirier et docteur Bourgeois.

Charbey, plombier à Crépy, par les mêmes.

Kislin père, serrurier à Crépy, par les mêmes.

Grimbert (Benoist), jardinier chez M. Sagny, à Beaurain-Trumilly, par MM. Dubarle et Cléry père.

Calpin-Mégras, hôtel du Nord, à Crépy, par MM. Lecocq et Pottier père.

Belloy (Henri) fils, jardinier chez M. de Belfort, maire de Séry, par MM. Belloy père et Gaudefroy.

COURS D'ARBORICULTURE

De M. Dubarle, Jardinier-Professeur.

DEUXIÈME LEÇON. — TAILLE DU POIRIER ET DU POMMIER (suite et fin).

Le *vase* ou *gobelet,* forme autrefois très employée, ne s'applique plus aujourd'hui qu'aux pommiers en basse-tige, aux cerisiers, pruniers et abricotiers en plein-vent. Son établissement est très-long et retarde de beaucoup la fructification; en effet, il est essentiel de rapprocher le plus que l'on peut les diverses bifurcations dont il est composé. Pour cela, le scion est, la première année, taillé sur trois ou quatre yeux dont il est essentiel de surveiller la végétation, de façon à ce que les bourgeons auxquels ils donnent naissance croissent dans un équilibre

parfait. L'année suivante, chacun de ces premiers bras sera taillé à 40 centimètres environ, sur deux yeux opposés qui doubleront ainsi le nombre des branches; des cerceaux devront être placés dans l'intérieur des vases, pour attacher ces différentes ramifications, et surtout pour les forcer à s'écarter du centre, qui doit être parfaitement évidé. Quelques amateurs croisent les unes sur les autres les branches du vase, de façon à leur faire dessiner des losanges. Ce sont là en général des formes de fantaisie, que chacun peut modifier à son gré; l'essentiel est que les diverses ramifications soient dans un équilibre de forces constant, et que l'intérieur du vase soit parfaitement vide afin que l'air et la lumière y puissent abondamment pénétrer. On double les bras à mesure que leur écartement augmente, de façon à ce qu'ils soient toujours à peu près à des distances égales l'un de l'autre. En général, pour les arbres en plein vent, on ne se donne pas la peine de continuer le vase jusqu'au bout, et on se contente d'évider à peu près le centre; mais pour le pommier en basse-tige, il faut convenir que cette forme s'accommode très bien à son genre de végétation, et que, conduit ainsi, il fructifie en général d'une façon très satisfaisante.

TROISIÈME LEÇON. — TAILLE DU PÊCHER.

Mode spécial de végétation du Pêcher. — Le caractère particulier de la végétation du pêcher, c'est d'ouvrir presque toujours tous ses yeux à la pousse, et de n'avoir pas d'yeux stipulaires, de façon à ce que le rameau de l'année ne peut pas, comme dans le pommier ou le poirier, être remplacé par un autre sortant à sa base, si l'on n'a pas su lui donner la direction ou le caractère que l'on désirait obtenir. Sa fructification a toujours lieu sur le bois d'un an, et le rameau qui a donné du fruit cette année ne doit plus désormais porter ni fleurs ni feuilles. Ce mode de végétation impose aux praticiens des principes de taille tout à fait différents de ceux qu'exigent les fruits à pépin, et mérite par conséquent de faire l'objet d'une étude toute particulière.

Disons d'abord que, pour l'établissement de la charpente, les principes sont les mêmes que ceux que nous avons posés précédemment pour le poirier et le pommier, avec cette différence que, les yeux s'ouvrant généralement tous sans exception, la taille devra être plus longue, et que, les branches à fruit devant tenir plus d'espace, l'écartement entre les branches charpentières devra être de 0,40 à 0,50 c., suivant la force de végétation. Plusieurs espèces de pêchers sont sujets à une végétation un peu folle qui fait ouvrir les yeux de l'année en bourgeons que l'on nomme *bourgeons anticipés,* parce qu'ils naissent pour ainsi dire avant leur époque naturelle. Quelques auteurs conseillent de couper par la moitié ces yeux au moment de leur élongation, et de rogner également à moitié les feuilles stipulaires qui les accompagnent, ce qui les maintiendrait à l'état de coursonnes; nous préférons, aussitôt l'apparition d'un bourgeon anticipé, rabattre dessus le bourgeon qui le porte, et le palisser lui-même comme prolongement, ce qui l'utilise dans la formation de la charpente, et le rend alors sans inconvénient.

Les *coursonnes,* — c'est ainsi que s'appellent les branches à fruit du Pêcher, — sont toujours couronnées d'un œil à bois destiné à les prolonger; ce prolongement portera fruit à son tour, mais la partie qui avait fructifié l'année d'avant restera sèche et sans productions, ce qui finirait pas allonger démesurément les coursonnes, si la taille intelligente ne donnait pas le moyen d'obvier à cet inconvénient. Il est facile de comprendre que le meilleur est de concentrer la sève sur un des yeux de la base de la coursonne, de façon à le développer en rameau de moyenne force; à la taille, on pourra supprimer complètement celui qui aura produit, et travailler à nouveau sur ce bourgeon de remplacement. Ce principe est unanimement adopté par tous les auteurs ou praticiens qui se sont occupés de la taille du pêcher; mais différents moyens ont été employés pour parvenir à ce résultat, et de là sont nés différents systèmes de taille, pouvant tous néanmoins se rapporter à trois grandes divisions: la taille en crochet, la taille à la Montreuil, et le pincement court, que nous allons étudier successivement.

Taille en crochet. — C'est la taille savante, celle des amateurs et des jardiniers instruits et soigneux, la plus difficile, la plus minutieuse, mais aussi peut-être celle qui permet le mieux et le plus longtemps le maintien et la conservation des coursonnes, celle qui empêche avec le plus d'efficacité la dénudation des branches de charpente. La taille en crochet exige, pour son établissement, une année de retard dans la fructification générale de l'arbre, et c'est sans doute ce qui la fait le plus ordinairement abandonner pour la taille à la Montreuil; en effet, elle consiste, la première année, dans une taille de la coursonne sur les deux yeux les plus inférieurs, et on peut dire que jamais il ne se trouve de fleurs sur les yeux de la base; ces deux yeux donnent, pendant la végétation, naissance à deux bourgeons que l'on palisse de bonne heure, au fur et à mesure de leur élongation, ceux du dessus avant ceux du dessous, afin de les modérer davantage, en ne les arrêtant par un pincement que quand ils se rencontrent avec ceux de la branche inférieure ou supérieure; l'année d'après, l'un de ces deux bourgeons, généralement le supérieur, est conservé à peu près dans son entier pour donner du fruit, et supprimé complètement après la fructification; l'inférieur, au contraire, sera taillé sur les deux yeux les plus rapprochés de la base, de façon à fournir deux bourgeons, l'un à bois et l'autre à fruit, comme précédemment.

La première année, quand la fleur est suffisamment rapprochée de la base, on peut encore obtenir un fruit, en ayant soin toutefois de fortifier toujours les deux bourgeons les plus inférieurs, qui devront, l'année d'après, être taillés comme nous l'avons dit pour former le crochet; mais si ces deux bourgeons ne prenaient pas une force suffisante, il vaudrait mieux renoncer à toute récolte et supprimer tout ce qui se trouverait au-dessus d'eux. Car le point principal, afin de s'assurer pour l'avenir un système solide de remplacements, c'est évidemment de constituer vigoureusement ses coursonnes.

Dans ce système, ainsi que dans la taille à la Montreuil, les branches à fruit sont palissées, comme on dit généralement, en *arêtes de poisson,* c'est-à-dire

avec une inclinaison par rapport à la branche-mère d'environ 35 degrés. Cependant il faut observer que celles qui occupent le dessus doivent être plus tôt attachées et plus couchées, parce que ce sont celles où la sève se portera avec le plus d'énergie. Dans la taille en crochet, les coursonnes portant trois et quelquefois même quatre bourgeons, devront être espacées entre elles d'au moins 0,20 c.

La taille à la Montreuil est d'un établissement plus simple en apparence, en ce qu'elle n'exige qu'un seul bourgeon sur la coursonne; pourtant elle demande, pendant la végétation, des soins de détail assez minutieux, et il faut encore une étude toute spéciale pour la pratiquer convenablement. En somme, elle est depuis longtemps appliquée par ces cultivateurs industrieux qui ont fait du pêcher la source de revenus abondants, et peut-être peut-on affirmer qu'elle est plus productive que la précédente; la coursonne y est moins vigoureusement constituée et plus propre à la fructification. En somme, c'est la taille du jardinier-marchand, de celui qui a la direction d'un grand jardin; c'est la plus répandue des trois, et elle le sera sans doute longtemps encore : à ce titre, elle nous paraît mériter des explications assez étendues.

Le bourgeon né de l'année précédente est taillé au-dessus de la deuxième fleur, en ayant soin de laisser toujours un œil à bois au-dessus pour tirer la sève; car, quoique en disent des auteurs sérieux, il est souvent à craindre que les fleurs ne nouent pas sans cette précaution. Quand les fleurs se trouvent assez rapprochées de la base, la coursonne se trouve naturellement courte, et les yeux les plus inférieurs se développeront convenablement; la seule précaution à prendre dans ce cas consiste à empêcher ces bourgeons de prendre trop de force, car alors ils ne contiendraient que des yeux à bois, et la production générale serait diminuée; d'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que le pêcher, comme tous les arbres à fruits à noyau, est très sujet à développer des gourmands, principalement au-dessus des branches de charpente, et si une coursonne tournait de cette manière, l'équilibre de l'arbre serait rompu, et donnerait beaucoup de mal pour le rétablir. Les pincements, ainsi que nous le verrons plus tard, sont le moyen le plus efficace de maintenir les coursonnes dans une force moyenne que l'on ne doit pas leur laisser dépasser.

Si les fleurs, au contraire, se trouvent un peu haut sur le rameau à fruit, comme il arrive souvent, suivant les espèces et les années, on ne renonce pas pour cela à obtenir du fruit; seulement, les bourgeons qui se développent entre les fleurs et les yeux de la base doivent être abattus avec l'ongle, au moment de leur développement, de façon à concentrer la sève dans les deux que l'on conserve pour devenir bourgeons de remplacement. Il ne faut pas oublier que ces bourgeons de remplacement sont la base même du système, et que tout doit être sacrifié à leur développement; si donc ils ne sortent pas assez vigoureusement, il faut rabattre la branche à fruit dessus avant que les pêches soient arrivées à leur développement, afin de les fortifier; quand la récolte est faite, il faut également procéder à un ravalement, afin que le reste de la sève profite à la branche de remplacement.

C'est pour la même raison que l'on conserve deux bourgeons pour le remplacement, afin d'être sûr d'en avoir au moins un pour bien constituer sa coursonne. Au moment de la taille, on choisit le mieux placé, mais généralement le plus inférieur, et après avoir supprimé tout le reste, on lui applique la taille que nous avons décrite pour la première année.

Dans ce système, plus aisément que dans la taille en crochet, il peut arriver qu'une coursonne périsse, attendu qu'elles sont moins vigoureusement constituées, ce vide, désagréable à l'œil, et nuisible à la complète production de l'arbre, doit être soigneusement évité; mais, quand on n'a pas pu l'empêcher, il faut du moins se hâter de le réparer; pour cela, on laisse échapper d'une coursonne voisine un bourgeon dont on favorise le développement, et que l'on couche sur la branche-mère jusqu'à l'endroit où une coursonne fait défaut; là, on pratique une greffe en approche à l'aide de laquelle ce bourgeon se trouve soudé à la place où désormais il constituera une coursonne nouvelle.

Pincements courts. — Ce système est tout-à-fait moderne; il a été signalé pour la première fois vers 1856 dans le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture,* comme étant, depuis plusieurs années, appliqué à l'établissement et à l'entretien des coursonnes du pêcher, par M. Grin, de Chartres. Ce n'est pas, à coup sûr, la taille la plus recommandable, et elle offre souvent l'inconvénient de donner des fruits moins beaux que les autres; mais elle a en revanche l'avantage d'assurer une très abondante fructification, d'être d'une application très simple et très facile, à la portée de toutes les intelligences, de ne pas exiger une assiduité aussi soutenue que les autres; en un mot, c'est la taille par excellence des jardiniers très occupés, des amateurs peu fortunés qui cumulent le soin de leurs espaliers avec des occupations très absorbantes, ou des ouvriers qui n'ont que le dimanche à consacrer à leur petit jardin, et qu'épouvantent les détails difficiles de la taille en crochet ou de la taille de Montreuil; elle a par conséquent, malgré ses défauts, une importance trop réelle pour que nous ne nous occupions pas très sérieusement de la décrire.

Aussitôt que le bourgeon naissant commence à s'allonger, et que ses premières feuilles sont bien développées, on le pince sur deux feuilles, — non compris les folioles de la base, — ce qui donne naissance à deux bourgeons; ces deux bourgeons sont pincés de même, à leur tour, à deux feuilles, et les quatre bourgeons qui proviennent de ce dernier pincement ayant encore subi la même opération, le plus souvent il n'y aura plus besoin d'y toucher; toutefois, s'ils se développaient encore trop vigoureusement, ils seraient également pincés. Ce système a l'avantage de dispenser du palissage des branches à fruit, puisqu'elles sont toujours tenues très courtes; il permet de rapprocher l'une de l'autre les branches de charpente, en ne leur laissant entre elles que 0,30 c. d'écartement; on peut aussi laisser développer tous les bourgeons, excepté ceux du côté du mur, et conserver par conséquent ceux du devant qui garantissent la branche de char-

pente des coups de soleil, tandis que dans les deux tailles précédentes ceux du dessus et du dessous doivent seuls être conservés.

Le pincement court fait très fréquemment développer sur les coursonnes un genre particulier de branches à fruit que les cultivateurs de Montreuil estiment beaucoup pour la production, et dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de nous occuper jusqu'ici. Nous voulons parler des *bouquets de mai ;* ce sont des espèces de petits *dards* dans le genre de ceux du poirier, couronnés d'une rosette de feuilles, au milieu desquelles on voit un bouton conique destiné à prolonger la branche; à moins de circonstances de taille toutes particulières qui y fassent abonder la sève, le bouquet de mai fleurit abondamment tous les ans, en ne s'allongeant seulement que de quelques millimètres, et se conserve ainsi à l'état de branche à fruit pendant plusieurs années; on voit par conséquent qu'il dispense le cultivateur de l'opération difficile du remplacement.

Nous avons dit que le pincement court donnait une grande abondance de fruits, ce qui est facile à comprendre d'après ce qui précède; souvent ils sont moins gros que dans les autres systèmes de taille, ce qui s'explique par la faiblesse des coursonnes, auxquelles il ne laisse jamais prendre un grand développement. Mais cette grande abondance de fruits, principalement dans les années chaudes et sèches, impose au cultivateur le devoir de n'en jamais conserver plus que l'arbre n'en peut raisonnablement nourrir, sans quoi il s'exposerait à faire périr son arbre en pleine végétation.

Au moment de la taille en sec, après tous ces pincements successifs que nous avons décrits, on se trouve en présence d'un bouquet de petites branches un peu confusément disposées, parmi lesquelles il faut choisir celles qui devront rester. La règle la plus sûre à cet égard est de choisir la plus rapprochée de la branche-mère, ce qui est facile, car elles portent toutes des fleurs; d'ailleurs, le plus souvent il s'est développé à la base des bouquets de mai, dont un seul suffira pour assurer la fructification de la coursonne pendant plusieurs années. Si l'on rapproche de ces remarques le fait de la très courte durée des pêchers dans la plupart des terrains secs de notre arrondissement, on comprendra que l'obtention de ces bouquets de mai doit être pour le cultivateur le but principal de son travail.

Résumé. — En somme, nous ne prendrons parti ni pour l'un ni pour l'autre dans la lutte qui existe depuis douze ans dans le monde horticole entre la taille à la Montreuil et le pincement court. L'un et l'autre a ses avantages suivant les conditions où l'on se trouve placé et le temps dont on peut disposer; pour nous, la taille en crochet est la plus belle, la plus sûre, la plus savante, et nous la recommandons par dessus toutes les autres, mais nous considérons comme notre devoir de les enseigner toutes les trois, afin de mettre tous les cultivateurs à même de choisir celle qui convient le mieux à leur terrain, au temps dont ils peuvent disposer, et au résultat qu'ils veulent atteindre.

Avant de terminer cette leçon, nous dirons encore quelques mots du pêcher en général, cet arbre à fruit étant peut-être le plus beau dans un jardin, et en même

temps le plus difficile à conduire et à conserver. Le pêcher doit être taillé très long, car il est rare que tous les yeux ne se développent pas sur le rameau de l'année précédente. C'est surtout dans la taille du pêcher que l'emploi du sécateur doit être formellement interdit, car le bois en est tendre, la moëlle abondante, et les blessures difficiles à cicatriser, à cause de la gomme, maladie à laquelle il est très particulièrement sujet. Enfin, c'est au pêcher, plus qu'à tout autre arbre, que se rapportent les différentes recommandations que nous avons faites soit au sujet du chicot de la greffe, soit au sujet de l'œil que l'on doit laisser au-dessus des deux desquels on attend la première bifurcation, afin de ne supprimer ces bois inutiles qu'au moment où les branches voisines auront acquis assez de force pour recouvrir la plaie dans l'espace d'une même année; trop souvent la coupe longitudinale de pêchers mal-venants nous a permis d'apercevoir des bandes de bois mort descendant jusqu'au bourrelet de la greffe, par suite de ravalements trop précipités.

Le pêcher est un arbre délicat qui exige, chez nous, l'abri de l'espalier pour bien mûrir ses fruits; l'exposition doit être celle du midi ou de l'est; l'intermédiaire, c'est-à-dire celle du sud-est, est encore préférable. Les chaperons aux murs sont tout particulièrement à recommander, et en plus de forts auvents, soit de planches, soit de petits paillassons, devront être placés au-delà du chaperon, jusque vers la fin de mai ou le commencement de juin. Deux ennemis attaquent principalement le pêcher, une maladie et un insecte, — la *cloque* et le *puceron*. La cloque étant produite par les refroidissements subits de la température au début de la végétation, souvent on a recours, pour s'y soustraire, à des abris consistant en toiles claires qui descendent obliquement devant l'espalier; mais il ne faut pas oublier que, suivant toutes les apparences, ces abris favorisent considérablement la multiplication du puceron, et ils ne doivent être placés que le soir, avec le soin de les relever tous les matins. Le puceron se détruit avec des fumigations de tabac, ou des aspersions d'eau dans laquelle le tabac a été infusé. En somme, toutes les fois que le jardin sera parfaitement bien abrité, on devra se contenter des auvents. Dans le cas contraire, on pourra employer les abris, mais avec le soin de ne les abaisser que quand la température les rendra absolument nécessaires.

MÉTÉOROLOGIE.

Observations météorologiques sur la vallée de l'Oise, en 1867,

PAR M. LEFEBVRE, PHARMACIEN A PONT-SAINTE-MAXENCE.

Notre Président, dans son discours d'inauguration, a passé en revue la production de notre riche vallée et vanté la qualité de nos légumes, sans rechercher, toutefois, si cette supériorité de produit était le fait des jardiniers, du sol ou de

la position climatérique. Pour nous, tout en reconnaissant le mérite des jardiniers qui ont la perspicacité de se fixer sur la rive gauche de l'Oise, nous ne pouvons attribuer la qualité de leur récolte qu'à l'abondance des pluies dans la vallée, et à la température lourde qu'elles occasionnent.

Une première année d'observations nous avait laissé des doutes à cet égard, mais la comparaison des résultats obtenus au thermomètre et au pluviomètre, avec ceux indiqués pour Clermont dans les annales d'hygiène, nous fixe complètement.

La quantité moyenne de pluie indiquée pour le département est de 550 millimètres, et pour Clermont, en 1866, de 609 millimètres ; à Pont, j'ai constaté 992 millimètres cette même année.

En 1867, j'ai recueilli 1,176 millimètres d'eau, savoir :

92	millimètres	en janvier	pour 12	jours de pluie.
90	—	en février	14	—
105	—	en mars	16	—
151,5	—	en avril	17	—
146	—	en mai	12	—
119	—	en juin	6	—
156	—	en juillet	15	—
109	—	en août	5	—
57	—	en septembre	7	—
75,5	—	en octobre	10	—
39	—	en novembre	3	—
58	—	en décembre	6	—
Soit 1,176	millimètres d'eau		et 124	jours de pluie.

Cet excès d'humidité n'a permis au thermomètre de monter à 28° que deux fois en 1866, tandis qu'à Clermont, il a marqué successivement 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36°.

Nous nous expliquons cette abondance de pluie par la position de la vallée de l'Oise au nord d'une colline boisée, battue annuellement 135 ou 140 jours par le vent d'ouest chaud et humide. La pluie est persistante surtout quand le vent d'ouest remplace, après une certaine lutte, le vent du nord.

Cette lutte s'est produite du 16 au 24 mai dernier, et nous a donné 97 millimètres d'eau.

Nous devons donc de plus en plus profiter de cette situation, et cultiver de préférence les plantes herbacées, qui trouveront toujours, dans le sol et l'atmosphère, la chaleur humide qui leur est nécessaire.

Notre désir serait de voir, à une prochaine séance, un jardinier, cultivateur ou amateur, faire ressortir, par des exemples, cette différence que nous indiquons entre la végétation de la vallée et celle de la plaine.

COMPTES-RENDUS.

Exposition de Mai 1868 au Palais de l'Industrie,

PAR M. BRUIET.

L'Exposition de la Société impériale et centrale de France, ouverte le 1er mai au Palais de l'Industrie, offre un intérêt très secondaire cette année; les visiteurs ont été trop vivement impressionnés par les merveilles exposées dans le jardin réservé du Champ de Mars, pour s'intéresser sérieusement à cette Exposition, à laquelle les véritables amateurs ont pris part en bien petit nombre.

Presque tous les lots appartiennent en effet à des horticulteurs marchands. MM. Loise et Chauvière avaient fait de beaux et nombreux apports hors concours; M. Dufoy exposait une jolie collection de *Cinéraires,* M. Luddeman de magnifiques *Orchidées,* M. Margotin des *Azalées,* M. Varengue un lot de *Sedum sicheldii* à feuilles panachées d'un fort bon effet; sous le numéro 54 figurait une collection très variée de *Bruyères.*

Les *Dracœnas,* les *Pandanus* étaient représentés par des spécimens remarquables, et les *Conifères* formaient un massif d'espèces nombreuses.

Les massifs de *Rosiers,* entourés de visiteurs prenant les noms des plus belles variétés, témoignaient que cette plante justement nommée la reine des fleurs n'a rien perdu de son prestige; *Caroline de Sansal, Madame Falcot, le Maréchal Niel, Charles Lefèvre,* étaient généralement admirées.

Il serait injuste de quitter les fleurs sans signaler deux *Deutzia gracilis* de dix ans, greffés sur *Deutzia scabra.*

Parmi les fruits, les *Ananas* tenaient le premier rang; puis venait un lot de *Poires* bien conservées, telles que *Duchesse d'hiver,* et *Colmar-van-Mons.* Les *Raisins* forcés tentaient les visiteurs, altérés par une chaleur tropicale.

Le parfum autant que la fraîcheur de coloris des *Fraises Victoria* et *Marguerite Lebreton* les recommandaient à l'attention des amateurs, mais n'empêchaient pas l'admiration générale de se porter sur les *Asperges* véritablement monstrueuses de M. Louis l'Hérault.

L'Algérie avait envoyé quelques produits, dont un, l'*Igname jambe d'éléphant,* semble, par sa conformation, résoudre la difficulté d'arrachage dont se plaignent avec raison les horticulteurs.

Les instruments de jardinage, les serres, tout ce qui rentre dans la classe des arts horticoles, occupaient un vaste espace, mais, comme chacun des exposants avait fait un suprême effort pour paraître dignement à l'Exposition de 1867, rien de nouveau ne peut être signalé.

NOTES ET MÉMOIRES.

Du Bougainvillea spectabilis.

Hyères, avril 1868.

J'ai vu dernièrement dans la serre du duc de Luynes (villa Alberti), une plante admirable qui tapissait tout un mur, à la façon des glycines ou des passiflores. Comme je ne crois pas l'avoir remarquée chez nos amateurs, j'en recommande vivement la culture aux propriétaires de serres.

Au point de vue de la classification botanique, elle a été rangée par les anciens auteurs parmi les Thymélées, et par d'autres parmi les Nyctagnyées. Voici d'ailleurs ses caractères : ovaire supère-4-5 étamines, corolle presque nulle, calice monosépale, tubuleux, évasé à l'orifice, coloré en jaune, fleurs petites, insérées par groupes de 1-4, à la partie inférieure, de *bractées grandes et colorées en rose-violacé-lilas,* feuilles éparses ovales entières, tige ligneuse, divisée en rameaux sarmenteux, aiguillons axillaires. Si la description n'est pas plus rigoureusement exacte et scientifique, c'est que l'arbre fleurissait trop haut pour que je pusse voir les fleurs de près.

Quant à l'ensemble général, il est splendide. Le Bougainvillea garnit un mur, avons-nous dit, aussi bien qu'une Passiflore, mais il est moins chiche de fleurs et prolonge sa floraison plus longtemps. Il est supérieur aux Glycines en ce qu'il porte à la fois fleurs et feuilles; on peut toujours reprocher aux Glycines une certaine maigreur, tandis que notre Bougainvillea, solide, trapu, bien fourni, arrive à cacher complètement tout le mur auquel il est adossé.

On comprend que la fleur est insignifiante; mais les trois larges bractées d'un rose sombre et varié qui accompagnent chaque bouquet de fleurs forment, comme celles-ci sont fort nombreuses, une énorme guirlande dont l'effet est saisissant.

Multiplication de bouture. Ici ne demande aucune chaleur artificielle. Chez nous vivrait bien en serre chaude, mais se contenterait de la tempérée. R. M.

Pelargoniums zonals de semis.

MÉDAILLES DE BRONZE A L'EXPOSITION DU 4 JUIN 1868.

1° Pelargonium zonal *René de Maricourt,* — fleurs en ombelles pédonculées avec larges pétales, d'une nuance rouge saumoné, — feuilles arrondies assez charnues; — obtenu de semis par M. Bourset (Désiré), jardinier chez madame Bonneau de Launoy, à Villemétrie.

2° Pelargonium zonal *Louise Poulet,* — grandes fleurs de 0,046 mm., cœur blanc, couronne saumon, — feuillage zoné;

3° Pelargonium zonal *Souvenir de Senlis,* — fleur parfaite de couleur minium orangé, centre blanc, — feuillage fortement zoné, — plante naine;

Obtenus de semis par M. Deslandes, jardinier chez M. Buffard, à Villemétrie.

Note sur le Rheum palmatum Prince Albert.

PAR M. LEMAIRE, DE PONT-SAINTE-MAXENCE.

Le Rheum palmatum Prince Albert est originaire de la Chine méridionale et de la Perse. Cette plante a été importée en Europe par les Anglais, qui, depuis longtemps, l'emploient en confitures. La saveur piquante de ses pétioles et de ses feuilles se prête beaucoup à cette préparation, dont je donnerai plus loin le procédé anglais.

J'ai reçu de Manchester, il y a sept ans, plusieurs œilletons du Rheum palmatum. Je n'ai conservé que le pied que je cultive dans mon jardin. Le grand développement que cette plante acquiert par une bonne culture permet de la mettre dans le jardin comme plante d'ornement et de produit; elle pousse parfaitement dans tous les terrains, pour peu qu'aux mois de décembre et janvier, et un peu en avril, on l'arrose tous les jours avec un peu de matières fécales. Sa racine est jaune, longue et pivotante; on s'en sert beaucoup en pharmacie comme purgatif.

Ses pétioles et ses feuilles donnent de bonnes confitures et peuvent être employées sous formes de pâtisseries et confiseries diverses. La feuille peut atteindre facilement 0,60 à 0,80 c. de diamètre, les fleurs 1 m. 50 c. de hauteur; elles sont du plus bel effet. A Manchester, on cultive cette plante dans les champs, en observant une distance de 2 mètres.

La confiture, dont j'expose un pot, s'obtient de pétioles et de feuilles, si elles sont bien saines. On pèle les pétioles avec soin, on les coupe par très petits morceaux, on les met dans une bassine ou casserolle bien étamée, on ajoute 375 grammes de sucre blanc par 500 grammes de Rheum, on fait cuire jusqu'à consistance de confitures ordinaires. On a soin d'agiter souvent la préparation, afin d'éviter qu'elle ne s'attache au fond de la casserolle ou bassine.

Je dois faire remarquer à la Société que les feuilles et les pétioles peuvent être coupées en tout temps; d'autres feuilles se reforment aussitôt, ce qui permet de ne faire la confiture qu'au fur et à mesure de ses besoins.

ENTRETIENS

Sur la Physiologie végétale,

PAR M. RENÉ DE MARICOURT.

VI.

De la racine.

Savez-vous ce que c'est qu'une racine? Si vous dites *oui*, vous me paraîtrez ambitieux; si vous dites *non*, trop modestes. Je crois bien le savoir à peu près, mais je serais fort embarrassé de vous l'expliquer. Si l'on me demande une définition, j'en donnerai plusieurs, et toutes seront inexactes.

Exemple : C'est l'organe souterrain, prolongation de l'axe supérieur, qui est chargé d'aller puiser en terre les sucs nourriciers de la plante et de la maintenir fixée au sol.

Voilà la définition la plus générale et la plus complète; or, elle reçoit dans l'application bon nombre de démentis, car : 1° cet organe n'est pas toujours souterrain, puisque beaucoup de racines se forment en plein air; 2° il ne sert pas toujours à puiser les sucs nourriciers, puisque plusieurs plantes se nourrissent par leurs feuilles; 3° il ne maintient pas toujours la plante fixée au sol, puisque plusieurs aquatiques et errantes se promènent en laissant flotter leurs racines.

Après avoir constaté que cette définition est assez mauvaise, je vous engage à la conserver faute de mieux jusqu'à nouvel ordre, car elle répond aux besoins généraux de la demande, et ne devient vicieuse qu'en face des exceptions.

Ainsi donc, et plus généralement encore, la racine, physiologiquement parlant, sera tout ce qui se trouve au-dessous du collet ou nœud vital; elle se compose de l'axe, du chevelu, des spongioles.

Un mot sur chacune de ces parties constitutives :

1° Le collet n'est rien du tout, je veux dire rien d'apparent; ce n'est pas un organe qui fasse saillie dans un sens ou dans l'autre. C'est une ligne imaginaire qui coupe le végétal en deux parties, en deux systèmes opposés et divergents.

Vous vous rappelez, dans le jeune embryon que nous avons vu se développer, qu'un point d'attache le tenait collé contre *son* ou *ses* cotylédons. Il n'est plus question de ces derniers, mais en se développant, la petite plante a conservé souvenir de son double travail. Au-dessous du point d'attache, sa radicule s'est développée, et au-dessus sa tigelle s'est élevée. Eh bien! le collet ou nœud vital est la ligne qui se trouve sur le plan précis de cet ancien point d'attache : tout ce qui est au-dessus veut monter, tout ce qui se trouve au-dessous demande à descendre.

Mettez un bâton dans l'eau, et veuillez supposer que ce bâton soit organisé de façon que toute la partie qui dépasse le niveau de l'eau ait une tendance à croître dans l'atmosphère, tandis que ce qui plonge veuille s'allonger dans l'eau, remplaçons l'eau par la terre, et disons que cette ligne précise de flottaison est le nœud vital; nous aurons dit une vérité théorique, et elle sera fort modifiée dans l'application.

2° Quant à l'axe, rien de plus simple. Supposez que nos deux systèmes poussant en sens inverse, constituent une seule et même tige, droite comme si on la traçait à la règle; le tout formera l'axe de la plante, supérieur au-dessus du collet, inférieur au-dessous. Cette prolongation ne constitue pas la vraie racine, et quelques botanistes lui refusent ce nom : ne chicanons pas. Le fait est que son rôle est très important, puisqu'elle sert à porter les véritables racines, et aussi fort secondaire et éphémère, puisqu'au bout de quelques jours à peine elle se couvre de croissances latérales poussant de droite, de gauche; ce sont là les racines actives. Déterrons notre haricot huit jours après son éclosion, et nous trouverons

déjà sa radicule hérissée de pointes qui cherchent à travailler de leur mieux en rayonnant de tout côté. C'est aussi, disons-le en passant, cette radicule première qui seule a la faculté mystérieuse de se diriger vers le centre de la terre. (Voir à ce sujet les expériences célèbres de Dutrochet, citées par Grimard, dont je ne suis que l'humble traducteur et abréviateur.)

3° Le chevelu, chacun le sait, est constitué par la ramification infinie des racines premières et secondaires, etc., etc.

4° Les spongioles, bouches et suçoirs qui garnissent le chevelu. Sans spongioles, pas de nourriture; pas de nourriture, plus de circulation, et partant plus de vie pour le végétal.

Ces quelques définitions rapidement indiquées, passons à l'examen plus détaillé de la structure et du rôle des organes.

La racine est dite, quand à sa direction, *pivotante* ou *traçante,* suivant qu'elle s'enfonce dans le sol ou s'étend au-dessous de la surface. Vous connaissez mieux que moi l'importance pratique de cette distinction dans le mode de plantation des diverses essences d'arbres, — forme à donner au trou destiné à recevoir l'arbre, creuser dans le sens de la largeur ou de la profondeur, etc., etc.

Quant à sa forme, la racine est *fibreuse* si elle est extrêmement ramifiée, *tubériforme* si ses subdivisions sont renflées, *bulbifère* si le corps de la racine que nous venons d'appeler prolongement de l'axe forme un corps aplati, *ovoïde, sphéroïde, etc.*

Quant à la durée, les racines sont *annuelles, bisannuelles, vivaces.*

Et maintenant encore, et de nouveau, qu'est-ce que c'est qu'une racine? Une plante devant être envisagée comme un être vivant, si elle est annuelle, comme une famille d'êtres vivants, si elle est de plus longue durée, la racine sera pour nous l'organe qui lui sert, ou les organes qui leur servent à la fois de pieds et de bouches.

En s'enchevêtrant dans le sol, les racines fixent *généralement* la plante à la place qu'elle doit occuper ici-bas; les spongioles puisent et aspirent avidement la nourriture (nous verrons plus tard quelle est la composition de celle-ci) partout où faire se peut, la font passer à travers les canaux du chevelu dans le gros corps de pompe qui est l'axe prolongé, et là, de nouvelles destinées l'attendent dans la tige.

J'affirme avec les savants, nos maîtres et devanciers, que toutes ces propositions sont vraies, mais pas absolues; il semblerait qu'en botanique aussi bien qu'en politique, il n'y a que des généralités qui se modifient. Tant mieux, car on est sûr de ne pas arriver à la stagnation.

Dans un prochain entretien, nous verrons ces organes, que nous nous sommes contentés d'énumérer et d'étiqueter assez sèchement, dans l'exercice de leurs admirables fonctions.

Senlis. — Typ. Duriez.

TABLE

Procès-verbal de la séance solennelle du 7 Juin 1868 . . . 113
Section de Nanteuil-le-Haudouin. — Séance du 13 Avril 1868. 128
— Séance du 10 Mai 1868 . 129
Section de Creil. — Séance du 26 Avril 1868. 129
Section de Pont-Sainte-Maxence. — Séance du 7 Mai 1868 . . 130
Section de Crépy-en-Valois. — Séance du 17 Mai 1868 . . . 131
Cours d'arboriculture de M. Dubarle, jardinier-professeur . . 132
Observations météorologiques sur la vallée de l'Oise, par M. Lefebvre, pharmacien à Pont 138
Exposition de Mai au palais de l'Industrie 140
Du Bougainvillea spectabilis 141
Pelargoniums zonals de semis 141
Note sur le Rheum palmatum Prince Albert 142
Entretiens sur la Physiologie végétale 142

Ordre du jour de la séance du 7 Juillet 1868.

A 1 heure, réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le Bureau.

A 2 heures, réunion générale.

Lecture du procès-verbal des séances des 3 Mai et 7 Juin.

Admission de membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Communication de la Commission du Jardin.

Rapports des Comités sur les objets présentés.

Propositions et communications.

Leçons d'Horticulture.

JUILLET 1868.

Dimanche 5 : Leçon à Senlis, à 10 heures du matin, dans le jardin de la Société. — Séance à Senlis, à 1 heure de l'après-midi.

Mercredi 8 : Leçon à Verneuil, à 10 h. du matin. — Séance à Pont, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 9 : Leçon à Senlis, à 2 heures de l'après-midi, dans le jardin de la Société.

Lundi 13 : Leçon à Silly-le-Long, à 9 heures du matin. — Séance à Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Dimanche 19 : Leçon à Rully, à 9 h. du matin. — Séance à Crépy, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Jeudi 23 : Leçon à Pontarmé, à 9 heures du matin. — Leçon à Plailly, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 26 : Leçon à Nogent-les-Vierges, à 9 h. du matin. — Séance à Creil, à 2 h. de l'après-midi. — Leçon après la séance.

Lundi 27 : Leçon à St-Maximin, à 9 heures du matin. — Leçon à Gouvieux, à 2 heures.

Plusieurs membres nouveaux ayant manifesté le désir de se procurer les Bulletins composant le premier volume des publications dela Société, le Comité consultatif a décidé que, les Bulletins de 1867 disponibles étant au nombre de 50, ceux de 1866 seraient réimprimés quand 50 demandes de la collection complète auraient été adressées à M. Bruiet, secrétaire, à Senlis. — Les 50 premiers membres inscrits obtiendront ce premier volume au prix de 5 francs.